

# écco



EDITION FRANCAISE

*ECO est publié par les Organisations non gouvernementales depuis la Conférence environnementale de Stockholm en 1972. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à COP13 - MOP3, Bali, Décembre 2007.*

## Les fondamentaux pour Bali

2007 a été une année intense en ce qui concerne le problème du changement climatique. Jamais la couverture médiatique ni l'attention du public n'a été aussi grande. Beaucoup d'hommes politiques et d'entreprises ont enfin commencé à considérer cette menace avec le degré de sérieux nécessaire. Les trois rapports du GIEC et la synthèse pour les décideurs démontrent clairement les impacts auxquels le monde sera exposé si nous persévérons sur la trajectoire actuelle. Le GIEC indique aussi clairement que nous disposons des technologies et des mesures nécessaires pour permettre d'éviter un changement climatique dangereux, à condition toutefois, qu'une prompt action soit mise en place. La base scientifique pour entreprendre une telle action est sans appel et les citoyens attendent des représentants présents à Bali une réponse.

Le signal donné depuis Bali doit être clair. A la fin de cette COP, la communauté internationale doit être en mesure d'expliquer de manière crédible aux citoyens que des négociations complètes sur le régime post-2012 ont été lancées. Cela devra conduire, pour fin 2009, à des réductions d'émissions globales beaucoup plus importantes et cohérentes avec l'objectif de limiter le réchauffement en deçà de 2°C d'ici la fin du siècle. Les pays industrialisés doivent continuer d'être à l'avant-garde de cette lutte contre le changement climatique.

Les pays en développement devront accroître leur contribution, en bénéficiant d'incitations de la part des pays industrialisés. Cela nécessitera de nouveaux mécanismes afin d'augmenter considérablement dans les pays en développement l'utilisation des meilleures pratiques durables, les

technologies faiblement émettrices en carbone et d'autres instruments permettant d'accroître le soutien technologique et financier pour l'adaptation.

Le CAN espère s'être montré assez clair quant à ses attentes pour les deux semaines à venir...

En ce qui concerne « la voie Kyoto » au sein du mandat de Bali, le programme de travail élargi du groupe de travail spécial devra inclure des discussions sur un certain nombre de problèmes importants liés aux engagements post-2012 des Parties de l'Annexe 1. Ils recouvrent :

- ° des réductions d'émissions drastiques pour les pays couverts par l'Annexe 1, cohérentes avec l'atteinte de l'objectif de 2°C
- ° des critères justes et transparents pour le partage de l'objectif de réduction entre pays de l'Annexe 1, basés sur les principes de responsabilité historique et de capacité à agir
- ° une analyse des mécanismes de flexibilité existants afin de garantir qu'ils contribuent à la fois à la réduction des émissions et au développement durable des pays hôtes
- ° une investigation des modes de financements et de transferts de technologies permettant aux pays en développement de suivre un chemin de développement durable et peu émetteur en carbone
- ° l'élargissement de l'Annexe A afin d'inclure les émissions maritimes et aériennes qui sont en croissance rapide

*(Suite au verso)*

## L'heure de gloire a-t-elle sonné pour l'Australie?

Le changement est en marche ! Alors que les pays commencent à débattre aujourd'hui de la forme et de la portée d'une seconde période d'engagement, un gouvernement australien nouvellement élu est prêt à souffler un peu d'air frais dans le processus de Kyoto.

Après 11 longues années d'un gouvernement déterminé à minimiser les progrès internationaux accomplis sur le thème du changement climatique, l'élection du parti des Travailleurs le 24 novembre devrait renforcer l'élan pour un mandat de Bali à la hauteur des enjeux ! De plus, l'engagement de ratification du protocole de Kyoto par l'Australie laisse les Etats-Unis isolés et toujours en-dehors du processus.

Pendant les élections, Kevin Rudd a entre autres mené sa campagne sur une réduction de 60% des émissions de gaz à effet de serre de l'Australie en 2050 par rapport à 2000. Il a également déclaré qu'une stabilisation entre 450 ppm et 490 ppm équivalent CO<sub>2</sub> était nécessaire pour éviter un changement climatique dangereux. Même si cela laisse au moins 50% de chance de dépasser les 2°C d'augmentation de la température moyenne mondiale, cette annonce représente le deuxième engagement de réduction d'émissions le plus ambitieux, après celui de l'Union européenne.

Le Premier ministre a expliqué qu'il ne prendrait pas d'engagement de réduction d'émissions à court terme avant le rapport Garnaut, l'équivalent Australien du rapport Stern. Dans son premier discours depuis le début de son rapport, le professeur Garnaut a recommandé une convention plus forte pour aboutir à de rapides réductions d'émissions de gaz à effet de serre.

La question pour la première semaine de négociations sur le climat de Bali est donc de savoir si la délégation australienne portera ce leadership. Le Premier ministre Rudd doit prêter serment aujourd'hui. ECO espère que sa première mission sera d'informer sa délégation !

(Suite de l'article page 1 "Les Fondamentaux de Bali")

- ° une révision des procédures et des modalités de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie, en vigueur pour la première période d'application du Protocole de Kyoto
- ° une révision des critères d'entrée en vigueur des amendements du Protocole de Kyoto

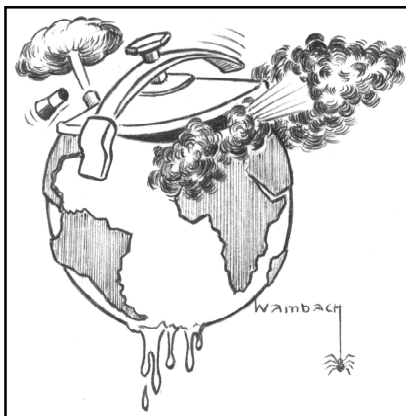
Le « Dialogue » doit avancer à travers des négociations menées sous l'égide de la Convention afin d'examiner de quelle manière les pays industrialisés peuvent inciter les pays en développement à entreprendre des actions afin de « décarboniser » leur développement. Il existe un réel besoin de formaliser le progrès qui a été effectué dans le cadre du Dialogue. Comme le Brésil l'a souligné à la troisième session du Dialogue au mois de mai, à Bonn : « les discussions, en l'absence de négociations, ne peuvent progresser ». Du point de vue du CAN, les négociations menées sous l'égide de la Convention devront couvrir :

- ° un examen scientifique pour inclure, à partir de 2009, une définition du niveau global d'ambition requis, basée sur la nécessité de maintenir le réchauffement le plus loin possible de 2°C, d'ici la fin du siècle
- ° le lancement de négociations afin d'accroître la contribution des pays en développement à l'effort global de lutte contre le changement climatique
- ° des modalités justes et transparentes afin de déterminer la contribution équitable de chaque pays
- ° une augmentation rapide du soutien à l'adaptation, en particulier pour s'assurer que les pays les plus vulnérables sont aidés pour accroître leur résilience et s'adapter aux impacts actuels et futurs du changement climatique
- ° étendre la recherche sur la technologie, le déploiement et le transfert de technologies durables
- ° un mécanisme garantissant des incitations pérennes afin de réduire rapidement les émissions issues de la déforestation tropicale et de la dégradation des forêts dans les pays en développement. Ce mécanisme devra reconnaître les droits de peuples autochtones et la souveraineté des pays en développement sur leur forêt
- ° répondre au problème des conséquences des mesures de riposte (par exemple, en ce qui concerne les revenus étrangers tirés de la production de combustibles fossiles)
- ° un système efficace de contrôle du respect des obligations
- ° une révision méthodologique

Le CAN recommande que le Mandat de Bali conduise à la mise en place de plusieurs groupes de travail pour répondre aux questions évoquées ci-dessus. Des sessions extraordinaires de ces groupes seront nécessaires. Les présidents de ces groupes de travail, à la fois sous la Convention et le Protocole, devront être mandatés pour avoir la liberté de définir les termes de référence et le programme de travail de leur groupe. Ces groupes de travail devront rédiger des rapports de progrès qui seront présentés à la COP de 2008. Un Comité du Tout devra utiliser ces rapports comme une base pour les négociations globales devant débuter en 2008 et s'achever en 2009, afin de laisser le temps nécessaire pour permettre au nouvel accord d'entrer en vigueur à la fin de la première période d'application du Protocole de Kyoto, le 31 décembre 2012.

Si les émissions mondiales de gaz à effet de serre doivent culminer en 2015, comme l'indique le dernier rapport du GIEC, ce qui sera accompli à Bali et durant les deux prochaines années sera crucial pour déterminer si nous voulons nous condamner nous-mêmes à souffrir des impacts du changement climatique ou bien si nous voulons nous engager vers un futur durable.

Chers délégués, le monde attend de voir quelle décision vous prendrez...



## Le changement climatique : une question fondamentale pour les droits de l'homme

La question des droits de l'homme apparaît aujourd'hui comme une dimension essentielle du changement climatique.

Le mois dernier, plusieurs pays de l'Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS) ont adopté à Male (Maldives) une déclaration sur la dimension humaine du changement climatique. Cette déclaration appelle l'ensemble des pays de l'AOSIS à porter cette problématique à travers son secrétariat à New York, à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), afin que les conséquences du changement climatique sur les droits de l'homme soient dûment prises en compte.

Cette déclaration demande également au Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme de conduire une étude détaillée sur les effets du changement climatique sur la pleine jouissance des droits de l'homme. Elle appelle enfin le Conseil des Nations Unies sur les droits de l'homme à organiser un débat sur ce sujet en mars 2009.

La déclaration de Male fait suite à d'autres efforts cherchant à lier plus globalement le changement climatique au développement et aux droits de l'homme. Ainsi, début 2007, l'Union africaine a adopté une déclaration sur le changement climatique et le développement, appelant la communauté internationale à remplir ses engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et à renforcer les institutions africaines, chargées du changement climatique et en particulier de la mise en œuvre des mesures d'adaptation. Auparavant, le Conseil circumpolaire Inuit avait soumis une pétition à la Commission interaméricaine sur les droits de l'homme, soulignant que le changement climatique violait leurs droits à la vie, à la propriété et à la culture. Cette pétition mettait également en exergue l'échec pour prendre en compte cette problématique des politiques climatiques actuelles.

A travers la déclaration de Male, la communauté internationale est ainsi interpellée sur les effets du changement climatique sur les droits de l'homme. Espérons que cette dimension sera prise en compte par les négociateurs dans leurs positions ici à Bali.

### REMERCIEMENTS

Le Réseau Action Climat-France remercie le MEDAD, la Fondation Prince Albert II de Monaco et tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce numéro : M. Créach, D. Vandaele, A. Chetaille, et l'équipe de ECO anglais. ECO français est disponible sur : [www.rac-f.org](http://www.rac-f.org)